

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE  
SIÈGE : SHAWINIGAN  
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,  
MASKINONGÉ ET SAINT-MAURICE

0517-06

À une séance d'ajournement du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 23 mai 2017 vers les 19 h à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum, sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Madame Raymonde Cossette, commissaire  
Monsieur Yves Cossette, commissaire représentant du comité de parents  
Monsieur Guillaume Frigon-Gélinas, commissaire  
Monsieur Luc Gaudreault, commissaire  
Madame Nancy Gélinas, commissaire  
Monsieur Réjean Gélinas, commissaire  
Madame Johanne Harvey, commissaire  
Monsieur Réal Julien, commissaire  
Monsieur Serge Lafontaine, commissaire  
Madame Véronique Leblanc, commissaire représentante du comité de parents  
Madame Line Lecours, commissaire  
Madame Patricia Pépin, commissaire  
Monsieur Réjean Pichette, commissaire représentant du comité de parents  
Madame Nicole Trudel, commissaire

Participe à cette séance, le directeur général, monsieur Denis Lemaire.

Sont aussi présents, le personnel hors cadre et cadre :

Madame Louise Dauphinais, directrice générale adjointe et directrice des Services complémentaires et de l'adaptation scolaire  
Madame Renée Tremblay, directrice générale adjointe et directrice des Services éducatifs (jeunes)  
Monsieur Richard Boyer, directeur des Services des ressources humaines  
Monsieur Jean-François Gamache, directeur du Service du secrétariat général  
Monsieur Christian Lafrance, directeur des Services des ressources matérielles, financières et des technologies de l'information  
Madame Sylvie Rainville, directrice adjointe des Services des ressources matérielles et des technologies de l'information

## **1. Adoption de l'ordre du jour**

### **RÉSOLUTION 196 0517 :**

Monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 0517-01 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

## **2. Approbation du procès-verbal de la dernière séance**

### **RÉSOLUTION 197 0517 :**

Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 25 avril 2017. au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire Johanne Harvey PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire inscrit sur le document 0217-02 soit approuvé tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

## **3. Intervention du public**

### **3.1 Période de questions réservée à l'assistance**

Aucun sujet.

### **3.2 Représentations - Initiation des élèves à la démocratie scolaire**

Aucun sujet.

#### **4. Sujets présentés par la présidence**

##### **4.1 Condoléances**

##### **4.1.1 Condoléances - Mère de monsieur Réal Julien**

###### **RÉSOLUTION 198 0517 :**

CONSIDÉRANT que madame Béatrice Guillemette, mère de monsieur Réal Julien, commissaire, est récemment décédée;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le président Jean-Yves Laforest PROPOSE que des condoléances soient transmises à monsieur Réal Julien et à sa famille.

Adoptée à l'unanimité.

##### **4.1.2 Condoléances - Erwin Jesus Lozano Salas**

###### **RÉSOLUTION 199 0517 :**

CONSIDÉRANT qu'Erwin Jesus Lozano Salas, élève de l'école secondaire Champagnat, est récemment décédé;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Luc Gaudreault PROPOSE que des condoléances soient transmises à sa famille.

Adoptée à l'unanimité.

##### **4.2 Changement de délégation à TGV Net**

###### **RÉSOLUTION 200 0517 :**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie a deux représentants au conseil d'administration de la Corporation TGV Net Mauricie;

CONSIDÉRANT, en référence à la résolution 150 0416 et au document 0616-07, que ces représentants sont :

- Monsieur Jean-Yves Laforest, président;
- Le directeur des Services des ressources financières, matérielles et des technologies de l'information;

CONSIDÉRANT qu'une modification est requise quant à ces représentants;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE que les représentants de la Commission scolaire de l'Énergie au conseil d'administration de la Corporation TGV Net Mauricie soient :

- Monsieur Jean-Yves Laforest, président;
- Le directeur des Services des technologies de l'information.

Adoptée à l'unanimité.

#### **4.3 Nomination d'un délégué officiel à la Société GRICS**

##### **RÉSOLUTION 201 0517 :**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie est membre de la Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires (GRICS) et que le contrat de participation stipule que la Commission scolaire doit nommer un délégué officiel pour la représenter et agir en son nom;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que monsieur Denis Lemaire, en sa qualité de directeur général, soit et est par la présente nommé délégué officiel de la Commission scolaire de l'Énergie à toute assemblée générale régulière ou spéciale de la Société GRICS et y exerce tous les pouvoirs inhérents;

QU'en cas d'incapacité d'agir du délégué officiel, monsieur Christian Amyot soit et est par la présente nommé délégué officiel substitut à toute assemblée régulière ou spéciale de la Société GRICS avec le même mandat.

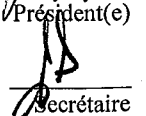
Adoptée à l'unanimité.

#### **5. Sujets présentés par les commissaires**

Aucun sujet.

#### **6. Sujets présentés par la direction générale**

Aucun sujet.

  
Président(e)  
  
Secrétaire

**7. Sujets présentés par les Services éducatifs (jeunes)**

Aucun sujet.

**8. Sujets présentés par les Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle**

Aucun sujet.

**9. Sujets présentés par le Service du secrétariat général**

Aucun sujet.

**10. Sujets présentés par les Services des ressources humaines**

**10.1 Recommandation - Information - Mise en disponibilité et champ 21**

Monsieur Richard Boyer fournit l'information suivante quant à la disponibilité et le champ 21 pour l'année 2017-2018.

**MISE EN DISPONIBILITÉ**

**2017-2018**

<b>Nom</b>	<b>Champ</b>	<b>Discipline</b>	<b>École</b>
MANDIN BENOIT	FP production	Technique usinage	Carrefour Formation Mauricie
DUCHESNE DENIS	FP production	Technique usinage	Carrefour Formation Mauricie

GENOIS MARIO	FP production	Technique usinage	Carrefour Formation Mauricie
ROBERGE LUC	Frm prf méc. industrielle	Mécanique industrielle de construction et d'entretien	Carrefour Formation Mauricie
TOUSIGNANT LUC	Frm prf méc. industrielle	Mécanique industrielle de construction et d'entretien	Carrefour Formation Mauricie
REGIS PIERRE	Frm prf méc. industrielle	Mécanique industrielle de construction et d'entretien	Carrefour Formation Mauricie
GUAY DENIS 8	Frm prf équipem. motorisé	Mécanique véhicule lourds routiers	Carrefour Formation Mauricie
PLANTE YVES	Frm prf équipem. motorisé	Mécanique d'engins de chantier	Carrefour Formation Mauricie

**CHAMP 21**

**2017-2018**

Nom	Champ	Discipline	École
DURAND MARC-ANDRÉ	Form. gén. math/sc. sec.	Sciences	E.S. Champagnat

**11. Sujets présentés par les Services des ressources financières, matérielles et des technologies de l'information**

**11.1 Octroi de contrat - Réfection de la chaufferie - École Villa-de-la-Jeunesse**

**RÉSOLUTION 202 0517 :**

CONSIDÉRANT, dans le cadre de la mesure *Maintien des bâtiments 2016-2017*, que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a confirmé une allocation totale de 180 000 \$ pour la réalisation de travaux de réfection de la chaufferie à l'école Villa-de-la-Jeunesse;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie a demandé, par appel d'offres public, des soumissions pour l'exécution des travaux;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions le 18 mai 2017 et dont le tableau comparatif est décrit au document 0517-03;

CONSIDÉRANT l'analyse et la recommandation conjointes réalisées par *Pluritec, ingénieurs-conseils*, et les Services des ressources financières, matérielles et des technologies de l'information;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Guillaume Frigon-Gélinas PROPOSE que le contrat pour l'exécution des travaux de réfection de la chaufferie à l'école Villa-de-la-Jeunesse soit accordé au plus bas soumissionnaire conforme soit Plomberie CRT Therrien inc., au montant de 180 949,57 \$ taxes incluses;

QUE les travaux devront être complétés au mois de septembre 2017;

QUE monsieur Jean-Yves Laforest, président, et monsieur Denis Lemaire, directeur général, soient autorisés à signer le contrat pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adoptée à l'unanimité.

**11.2 Octroi de contrat - Réfection de la chaufferie - École Notre-Dame (Saint-Georges)**

**RÉSOLUTION 203 0517 :**

CONSIDÉRANT, dans le cadre de la mesure *Maintien des bâtiments 2016-2017*, que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a confirmé une allocation

totale de 120 000 \$ pour la réalisation de travaux de réfection de la chaufferie à l'école Notre-Dame (Saint-Georges);

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie a demandé, par appel d'offres public, des soumissions pour l'exécution des travaux;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions le 18 mai 2017 et dont le tableau comparatif est décrit au document 0517-04;

CONSIDÉRANT l'analyse et la recommandation conjointes réalisées par *Stantec, ingénieurs-conseils*, et les Services des ressources financières, matérielles et des technologies de l'information;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire représentante du comité de parents Véronique Leblanc PROPOSE que le contrat pour l'exécution des travaux de réfection de la chaufferie à l'école Notre-Dame (Saint-Georges) soit accordé au plus bas soumissionnaire conforme soit Plomberie CRT Therrien inc., au montant de 165 831,69 \$ taxes incluses;

QUE les travaux devront être complétés au mois de septembre 2017;

QUE l'excédent des dépenses reliées au projet soit financé avec les sommes disponibles dans la mesure *Maintien des bâtiments 2016-2017*;

QUE monsieur Jean-Yves Laforest, président, et monsieur Denis Lemaire, directeur général, soient autorisés à signer le contrat pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adoptée à l'unanimité.

## **12. Suivi à la correspondance**

Aucun sujet.

## **13. Sujets divers**

Aucun sujet.



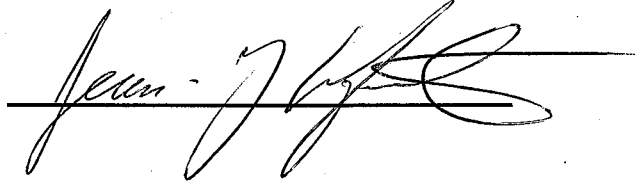
**14. Séance déclarée ajournée ou close**

**RÉSOLUTION 204 0517 :**

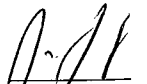

Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE, vers les 19 h 47, que soit déclarée close la présente séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adoptée à l'unanimité.

PRÉSIDENT



SECRÉTAIRE

  
Président(e)  
  
Secrétaire